

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

## DIRECTION et REDACTION :

au Ministère d'Etat

## ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

## INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

## SOMMAIRE.

## CONGRÈS :

Compte rendu de la session extraordinaire de mai 1929  
du Comité de l'Office International d'Hygiène Publique. (Suite et fin.)

## ÉCHOS ET NOUVELLES :

Nécrologie.

## VARIÉTÉS :

Parmi les fleurs, par Robert Delys.

## CONGRÈS

## COMITÉ PERMANENT de l'Office International d'Hygiène Publique

Session extraordinaire de Mai 1929

(Suite et fin.)

## II.

Le Comité a approuvé le Rapport annuel de l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations pour 1928. Il a, d'autre part, reçu communication des Résolutions adoptées dans la quatorzième session du Comité d'Hygiène de la Société des Nations, tenue à Genève du 2 au 8 mai 1929.

Diverses questions lui avaient, aux termes des articles 8 et 10 de la Convention de l'opium de Genève de 1925, été déferées pour avis par la Société des Nations. Elles concernaient, d'une part, les conditions dans lesquelles, conformément à des avis antérieurs, les dérivés acylés de la morphine et les préparations d'eucodal, de dicodide et de dilaudide doivent tomber sous l'application de cette Convention ; d'autre part, la possibilité d'exempter de cette application certains produits portés sur des listes transmises par les Gouvernements. Le Comité a examiné le rapport technique des Experts pharmacologistes qu'il avait, comme précédemment en pareil cas, chargé d'étudier ces questions au préalable. Ayant approuvé les conclusions de ce rapport, sauf sur un point dont le Délégué d'un Gouvernement a demandé la nouvelle prise en considération, il les a transmises au Comité d'Hygiène de la Société des Nations. D'autres questions de même ordre ont, d'ailleurs, été de nouveau soumises par ce Comité à l'Office International d'Hygiène publique, qui en a renvoyé l'examen à sa Commission de l'opium.

## III.

Certains faits survenus depuis une dizaine d'années sont de nature à motiver une révision générale des idées sur la variole et la vaccine. Diverses questions appartenant à ce chapitre de l'épidémiologie et de la prophylaxie des maladies transmissibles ont été discutées à chacune des dernières réunions du Comité permanent de l'Office International d'Hygiène publique. Il a paru opportun d'étendre et de systématiser cette action, en confiant à une Commission le soin de préparer et de mettre progressivement à exécution un programme méthodique d'études sur le sujet.

Un premier point est la persistance en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'une épidémie de variole bénigne du type alastrinique. Ce type bénin paraît définitivement fixé. Serait-il possible, et recommandable, de faire, dans les statistiques administratives et dans l'application des mesures de prophylaxie internationale, une distinction entre la variole dite alastrinique et la variole classique, telle qu'elle sévit dans divers pays d'Extrême-Orient,

dans l'Afrique du Nord ? Puis, la défense contre la variole soulève de multiples questions : quelles sont, dans les divers pays, les mesures prises à l'égard des varioleux et de leur entourage ? Quelles sont les règles concernant la vaccination antivariolique et comment ces règles sont-elles observées ? Comment est assurée la distribution de lymphes vaccinales ? Comment la lymphe doit-elle être titrée ? Dans quelles conditions de conservation, de dilution faut-il l'employer ? Pourquoi arrive-t-il parfois actuellement que l'on observe des réactions vaccinales très vives ? Quel procédé de vaccination faut-il préconiser ? Quelle est la durée de l'immunité vaccinale et variolique ?

D'autre part, l'encéphalite post-vaccinale ne disparaît pas des pays où elle s'est installée. Dans les Pays-Bas, 3 cas nouveaux se sont produits en avril 1929, dont 2 dans le même village. La fréquence moyenne pour l'ensemble des dernières années est de 1 cas pour 5.000 vaccinations, proportion établie après un examen critique de tous les cas enregistrés. Le retentissement des restrictions imposées par la crainte de cette complication commence à se manifester par une grande diminution du nombre des vaccinations, qui tombe actuellement au tiers de ce qu'il était dans la période 1924-1927. Toutefois, des réserves de vaccin sont prêtes à être utilisées en cas d'épidémie. En Grande-Bretagne, d'octobre 1927 à fin 1928, il a été signalé 65 cas de symptômes nerveux consécutifs à la vaccination, avec 32 décès ; les observations sont soumises à l'étude de la Commission Rolleston, qui jugera, pour chacune d'elles, s'il s'agit ou non d'encéphalite. Par contre, en France, une enquête officielle du Ministère du Travail et de l'Hygiène, n'a fait connaître, à côté de quelques exemples de réactions méningées, que 2 cas probables d'encéphalite. En Italie, il n'en a pas été officiellement signalé en 1928. En Roumanie, où l'on vaccine beaucoup, l'affection est encore inconnue. Dans l'U. R. S. S., sur les 8 à 9 millions de vaccinations pratiquées actuellement, aucun cas ne semble s'être produit. En Allemagne, le Reichsgesundheitsamt a recueilli, en 1928, 8 cas possibles (mais pas tous confirmés), pour deux millions de vaccinations. En Suède, on a réuni rétrospectivement, pour la période 1924-1928, 20 cas de complications nerveuses, dont 5 mortels, mais qui ne sont pas tous de l'encéphalite ; la fréquence de cette dernière serait de 2,5 à 5,2 p. 100.000 vaccinations. L'âge le plus touché est 3-4 ans en Suède. L'âge scolaire en Grande-Bretagne. Cependant on a constaté, dans les Pays-Bas, chez les enfants de moins de 1 an, 5 cas et 2 douteux (mais pas de décès), et en Grande-Bretagne, 4 cas.

Enfin, au sujet de la vaccination antivariolique, des communications ont été faites au Comité sur l'organisation au Maroc de la vaccination en masse des Indigènes, qui rencontre un accueil empressé de la part des populations ; et sur les résultats remarquables obtenus par l'emploi du vaccin desséché, inoculé par le procédé de l'épingle, dans l'Afrique Occidentale Française et, en général, dans les Possessions françaises de l'Afrique.

Une épidémie de peste (environ 500 cas connus), qui a sévi dans la Mongolie intérieure de juillet à fin octobre 1928, a été découverte à l'occasion d'un cas examiné au début de septembre à Chienchiaten par le service sanitaire du chemin de fer Sud-Mandchourien. La possibilité de conservation du virus de la peste en Mandchourie par un écureuil fouisseur est, pour la première fois, envisagée.

Une explosion assez vive de peste s'est produite, en mars-avril 1929, dans le Sud Marocain, à environ 80 kilomètres au Sud-Est d'Agadir ; on a trouvé des rats pesteux dans ce port et dans tous les foyers de l'intérieur. Des mesures énergiques paraissent

avoir rapidement eu raison de l'épidémie : vaccinations, suspension du trafic pour les marchandises susceptibles de transporter des rats.

La vaccination antipesteuse semble avoir protégé en 1928 la ville de Dakar et sa banlieue. Dans les régions atteintes du Sénégal, plus de 116.000 vaccinations (lipovaccin, à une injection) ont été pratiquées. Sur un total de 1.950 cas de peste, 165 ont atteint des vaccinés, dont 63 dans les 15 premiers jours suivant la vaccination. A Aden, en 1928, la fréquence de la peste a été 6 fois moindre chez les vaccinés que chez les non-vaccinés, et la létalité est tombée chez eux à 30 p. 100, au lieu de 80 p. 100.

Une épizootie de peste a été constatée, en avril 1929, à Hambourg sur un navire venant de Rosario. Dans l'Union de l'Afrique du Sud (district de de Aar et régions situées à l'Ouest et au Nord-Ouest), une maladie, prise à tort au début pour de la peste, et qui était causée par une pasteurella, a tué un grand nombre de gerbilles *lobengula* et *namaqua*. La bactérie qui a été isolée pourrait être employée à la destruction de ces rongeurs.

Le choléra a sévi en Indochine avec beaucoup moins d'intensité en 1928 qu'en 1927 : 6.170 cas, au lieu de 31.940 ; le Tonkin et le Laos sont restés à peu près indemnes ; c'est la Cochinchine, puis le Cambodge, qui ont été le plus atteints. Le nombre des vaccinations anticholériques a dépassé 8 millions en 2 ans. Elles ont sans doute contribué à limiter l'épidémie ; mais leur efficacité est plus manifeste dans les régions où la vaccination a été à peu près totale que dans celles où elle est restée partielle. L'étude de l'épidémiologie du choléra en Indochine dans ces deux années fait ressortir le caractère hydrique de l'étiologie de la maladie au Tonkin et en Annam, où les recrudescences coïncident avec les périodes de sécheresse, pendant lesquelles la nappe souterraine est réduite, et très contaminée ; en Cochinchine, par contre, il s'agit surtout de contagion directe.

Une expérience très vaste de vaccination contre la tuberculose par le B. C. G. se poursuit en Roumanie. Plus de 21.000 vaccinations de nouveau-nés ont été pratiquées, et 17.400 enfants environ ont été suivis. La mortalité infantile générale est tombée, dans les milieux vaccinés, de 26,9 à 9,7 p. 100. Quant à la tuberculose, en milieu tuberculeux, elle n'a causé qu'une mortalité de 1,4 p. 100 (2,3 en comptant les cas suspects), au lieu de 25 p. 100, taux habituel en Roumanie. La principale difficulté rencontrée dans l'établissement de cette dernière statistique résidait dans le diagnostic de la tuberculose chez les enfants décédés. Les conditions hygiéniques des vaccinés sont très mauvaises dans les milieux où l'expérience est conduite. La cuti-réaction à la tuberculine devient positive après la vaccination chez 16 p. 100 des sujets. Des résultats favorables ont été obtenus avec la vaccination par le B. C. G. à Amsterdam.

Quant aux informations que l'Office International d'Hygiène publique réunit sur la mortalité infantile par tuberculose dans les milieux tuberculeux, elles font apparaître une opposition remarquable entre les pays à mortalité faible et les pays à mortalité élevée. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne, dans le Lancashire, la mortalité des enfants de 0 à 1 an, vivant au contact de tuberculeux expectorant des bacilles, est seulement de 1,7 p. 100 ; ou contact de tuberculeux dont les crachats ne contiennent pas de bacilles, elle tombe à 0,7 p. 100 ; et pour les enfants nés de mères tuberculeuses et non séparés de la mère, elle ne dépasse pas 3,27 p. 100. Il n'y a pas de différence notable entre le taux de mortalité de 0 à 1 an, et ceux de 1 à 2 ans, de 2 à 5 ans. En Norvège, à Oslo, la mortalité des enfants de mères

tuberculeuses, non séparés, est aussi actuellement de 3,2 p. 100. En Belgique, au contraire, pour la même catégorie d'enfants, elle est de 25,5 p. 100, de même ordre qu'en Roumanie. En France, l'enquête de 1928 donne des taux de 11,5 à 12 p. 100, alors que celle de 1925, faite dans des conditions semblables, avait donné 24 p. 100; la différence semble résulter de l'action des dispensaires. Enfin, à Amsterdam, les chiffres communiqués paraissent aussi élevés qu'en France; le nombre relativement restreint d'enfants soumis à l'enquête ne permet toutefois pas de les considérer comme définitifs.

L'étude faite à Amsterdam a surtout fait apparaître la gravité des contaminations acquises au cours des 3 premiers mois de la vie. A Oslo, où le taux actuel de la mortalité par tuberculose chez les enfants nés de mères tuberculeuses et non séparés est le quart de ce qu'il était il y a 15 ans, ce remarquable progrès est surtout attribué, outre la déclaration obligatoire des cas de tuberculose et l'isolement des malades quand l'autorité sanitaire le juge utile, à la surveillance des foyers tuberculeux par les médecins spécialisés et les infirmières visiteuses, et à l'amélioration du logement.

Les constatations très intéressantes faites, à l'occasion d'une enquête instituée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, sur l'organisation de la lutte antituberculeuse dans le centre industriel de Milan ont suggéré au Comité de l'Office l'idée de réunir une documentation sur l'œuvre antituberculeuse dans les milieux industriels des divers pays, en vue de mettre en lumière l'importance du concours que l'industrie peut apporter dans ce domaine à l'action administrative ou privée.

De nouvelles recherches sur la réaction cutanée produite par la *lépromine* de Bargelr ont été effectuées à Java. Elles ont confirmé le fait qu'une réaction positive correspond à un certain état allergique, qui existe chez des personnes immunisées par un contact prolongé avec des lépreux, ou chez des lépreux dont la maladie est devenue stationnaire. Les applications répétées de *lépromine* provoquent cet état chez certains sujets, que l'on peut considérer comme réfractaires à la lèpre. La méthode permettrait de faire le diagnostic précoce de la lèpre dans les familles ou foyers lépreux (réaction négative), ou de juger si l'évolution de la maladie est arrêtée chez les anciens lépreux (réaction positive).

Une petite épidémie de *dengue*, survenue en 1928 sur un navire arrivant à Lisbonne de Dakar, a rappelé que la région de Dakar pouvait être le point de départ d'une diffusion de cette maladie; elle n'y avait cependant pas été signalée depuis 1926. Certains cas, dans cette petite épidémie parfaitement homogène, n'ont duré que 3 jours, tout en présentant une éruption cutanée; ce fait est en opposition avec la doctrine admise en Grèce pendant les grandes épidémies de 1927 et 1928, d'après laquelle toute affection qui ne dure pas plus de 3 jours n'est pas de la dengue.

En Cochinchine, une épidémie de dengue qui a sévi en 1927 et 1928 s'est distinguée par certains traits de la dengue méditerranéenne: elle n'a pas coïncidé avec une abondance notable de moustiques, en particulier de *Stegomyia*; et les quelques personnes atteintes en 1928 l'avaient pour la plupart été déjà en 1927.

La possibilité d'un réveil de la dengue dans le bassin méditerranéen pendant l'été 1929, ou les étés suivants, a incité le Comité de l'Office à préparer dès maintenant un projet d'Arrangements particuliers entre pays intéressés, au sujet des mesures de défense internationale à prendre contre cette maladie. Le projet a été communiqué aux Gouvernements de ces pays.

La recherche des cas de *fièvre ondulante* causés par le bacille de l'avortement épizootique des bovidés a conduit à réunir en Allemagne 57 observations; il s'agit de fermiers et d'ouvriers de fermes, de bouchers, de vétérinaires. En Pologne, 3 cas ont été reconnus; la contagion s'est produite à l'occasion de la délivrance de vaches (2 vétérinaires). En Suède, depuis 18 mois, la moyenne est de 2 cas par semaine, chiffre inférieur à celui donné l'été dernier pour le Danemark (1 par jour). L'existence de l'avortement épizootique dans des régions situées entre les foyers de fièvre ondulante semble indiquer que, dans ces derniers, il y a des souches de bacille de Bang adaptées à l'homme. Un nouveau cas de contamination de laboratoire par le bacille de Bang a été constaté dans les Pays-Bas, à Groningue. En France, 3 cas seulement, ayant pour origine l'avortement épizootique des bovidés, sont actuellement connus; la recherche systématique par les laboratoires n'a toutefois pas encore été faite. La maladie, qui est fréquente dans la Pro-

vence et le Languedoc, est causée par le microbe de l'avortement des chèvres et des brebis. C'est surtout la brebis qui doit être incriminée. La zone atteinte tend à déborder sur les départements limitrophes. La contagion ne se fait fréquemment par le lait que dans les villes; dans les campagnes, la source principale est les fumiers infectés et, dans certains cas, les eaux contaminées. En Suède, l'avortement épizootique des bovidés a paru aussi, dans une enquête particulière (district de Rimbo, province d'Upland), atteindre des fermes situées au voisinage de rivières ou de lacs (78,8 p. 100 des fermes infectées), tandis que la plupart des fermes indemnes (85,5 p. 100) étaient éloignées des points d'eau. Jusqu'ici, la fréquence de la fièvre ondulante causée par le bacille de Bang n'a pas paru telle, que les Administrations sanitaires jugent nécessaire de demander la pasteurisation générale des laits.

Une épidémie de *méningite cérébro-spinale* à récurrences persistantes, à Belgrade, a été définitivement éteinte après la recherche et l'élimination des porteurs de germes. Ces derniers étaient très nombreux: 41,46 p. 100 dans une agglomération de 485 personnes; mais une dizaine seulement se sont montrés des porteurs tenaces. A l'occasion d'épidémies analogues, aux Indes Néerlandaises (dépôt de police armée à Java, bateaux transportant des travailleurs de Java à Sumatra), l'augmentation de la distance entre les hommes, dans le couchage, a été une mesure efficace. La méningite cérébro-spinale paraît avoir été assez fréquente, récemment, en Orient et en Extrême-Orient, même à bord de bateaux; situation qui mérite d'attirer l'attention des autorités sanitaires.

Au sujet de l'influence du traitement de la syphilis par le salvarsan sur la fréquence de la *paralyse générale*, les opinions exprimées restent divergentes. En Allemagne, pour la majorité des auteurs, en Pologne (statistiques des asiles polonais), en Tunisie, la paralyse générale n'a pas augmenté de fréquence. Aux Indes Néerlandaises, elle pourrait avoir été la conséquence de traitements insuffisants. Aux Etats-Unis, elle semble frapper assez souvent des individus qui ont reçu pendant la guerre un traitement arsénical précoce; mais il n'y a pas de statistiques établissant une augmentation de fréquence. Une mission russe et allemande, qui a examiné récemment 4.000 individus dans la région du lac Baïkal, a constaté que, chez ces populations qui n'ont subi aucun traitement médical, la paralyse générale et le tabès ne sont pas rares. En Tunisie, les formes nerveuses et encéphalitiques de la syphilis se rencontrent dans la population israélienne, mais sont très rares chez les Musulmans, si souvent atteints de syphilis.

Le traitement de la paralyse générale par l'inoculation du paludisme a donné aux Etats-Unis des résultats analogues à ceux obtenus en Europe; rémissions dans des proportions de 39 à 61 p. 100 des traités, variables selon les formes de démence. Dans le tabès, l'amaurose a été arrêtée dans 13 cas sur 18.

Les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, l'Australie, l'Allemagne, le Canada, la France ont envoyé des renseignements sur le nombre des lits d'hôpital existants et sur la répartition territoriale des hôpitaux dans leur territoire. D'autres réponses sont encore attendues, avant qu'une étude de la question puisse être présentée au Comité. Il apparaît surtout, dès maintenant, que la répartition des hôpitaux, créés, en général, par des initiatives locales et sans vue d'ensemble, est très inégale dans tous les pays. Dans certaines régions, les besoins de la population sont insuffisamment servis; dans d'autres, les ressources sont inutilement gaspillées. Les districts ruraux ont en général peu d'hôpitaux. En Grande-Bretagne, une distribution plus rationnelle des hôpitaux et du personnel soignant est actuellement à l'étude; elle sera basée sur une collaboration judicieuse des anciennes institutions hospitalières, qui sont souvent des œuvres privées, avec les autorités sanitaires des municipalités et des comtés, chargées par une loi nouvelle d'organiser toute hospitalisation dans leur ressort.

Des contributions ont été apportées par les Etats-Unis, par la France, aux études en cours sur la *mortalité comparée des villes et des campagnes*. Aux Etats-Unis, la mortalité rurale présente à peu près le même taux dans les Etats du Nord et dans ceux du Sud; elle est même légèrement plus faible dans ces derniers. Au contraire, les villes du Sud ont une mortalité bien plus élevée que celles du Nord; la différence paraît devoir être attribuée à un développement moindre des services d'hygiène. Au cours des 18 dernières années, la fièvre typhoi-

de, les entérites chez les enfants de moins de 2 ans, ont diminué beaucoup plus dans les districts urbains que dans les districts ruraux. Il y a un mouvement en faveur de la création de services d'hygiène de comté: 414 comtés, sur 2.500, en sont actuellement pourvus. En France, la mortalité rurale est encore inférieure à celle des villes; mais elle n'a diminué depuis 25 ans que de 13,3 p. 100, pendant que celle des villes diminuait de 44,3 p. 100. L'étude comparative de quelques causes de décès montre que, bien que la différence pour la mortalité globale ne soit que de 5,3 p. 100, la mortalité des villes dépasse celle des campagnes de près et quelquefois de plus de 100 p. 100 pour diverses rubriques: fièvre typhoïde, diphtérie, tuberculose, affections de l'appareil respiratoire autres que la pneumonie et la bronchite chronique.

Mais il est possible que certains facteurs rendent illusoire la comparaison des taux globaux de mortalité: par exemple, natalité plus ou moins forte, proportions différentes de groupes d'âges plus ou moins frappés par la mortalité. Une étude plus approfondie de quelques districts urbains et ruraux convenablement choisis, en particulier au point de vue de la définition du terme de « population rurale », serait plus instructive que l'examen des statistiques existantes, et conduirait peut-être mieux au but, qui est de donner l'orientation appropriée à l'organisation sanitaire dont les campagnes ont besoin. Cette étude pourra être entreprise, avec la collaboration offerte à l'Office International d'Hygiène publique par l'Institut International d'Agriculture.

La Pologne s'est engagée largement, avec le concours de la Fondation Rockefeller, dans la création de *Centres d'hygiène*, répartis sur tout le pays, dans les districts urbains et ruraux; ces centres sont actuellement au nombre de 140. Ce sont à la fois des dispensaires et des Centres de médecine préventive, qui comprennent, selon les possibilités locales, plus ou moins de sections: hygiène de l'enfance, tuberculose, maladies vénériennes, trachome, paludisme, antialcoolisme, hygiène scolaire, soins dentaires, prophylaxie des maladies contagieuses. Certains possèdent en outre des bains, des buanderies populaires, un préventorium, un terrain de sports; ils organisent des représentations cinématographiques et théâtrales, des fêtes populaires. Les ressources sont fournies par les Communes, les Administrations des districts, les Caisses d'assurance-maladie, avec subventions de l'Etat.

Enfin des communications ont été faites au Comité de l'Office sur la création d'*hôpitaux pour toxicomanes* (héroïne surtout) aux Etats-Unis; sur l'*index tuberculinique* en Afrique Equatoriale Française et à Madagascar; sur la *fréquence de la tuberculose* dans les familles de tuberculeux à Madras; sur la *vaccination antituberculeuse* par le B. C. G. à Madagascar; sur l'organisation du *service quarantenaire* dans les ports du Japon; sur le *contrôle sanitaire du pèlerinage* aux Indes Néerlandaises; sur l'*assistance médicale* aux populations clairsemées du Nord de la Russie et de la Sibérie; sur un modèle de *piège-tunnel à rats*, qui peut être disposé sur une grande longueur dans des entrepôts remplis de marchandises.

## ÉCHOS & NOUVELLES

C'est avec un profond sentiment de tristesse qu'a été appris le décès, survenu le 20 de ce mois, de M. l'Amiral A. Parker Niblack, Président du Bureau Hydrographique International.

Lorsque les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Allemagne, il fut placé à la tête de la première division et, plus tard, de la première escadre de la flotte américaine de l'Atlantique. Nommé Amiral en novembre 1917, il fut désigné comme commandant de la base navale américaine de Gibraltar.

L'Amiral Niblack prit sa retraite en 1923, après 47 ans de service actif et, en février 1924, fut élu Directeur du Bureau Hydrographique International. Il fut récemment nommé Président du Comité de Direction.

Ses travaux sont fort importants: tracés de cartes hydrographiques, publication d'un bulletin en plusieurs langues sur la législation des mers, les phares, les bouées, les épaves récemment signalées, etc.

L'Amiral Niblack était une des personnalités les

plus éminentes de la Colonie américaine de la Principauté.

Il était titulaire de nombreuses décorations et Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Dès qu'il a appris la nouvelle du décès de l'Amiral A. P. Niblack, S. A. S. le Prince Souverain a adressé un télégramme de condoléances à M<sup>me</sup> Niblack.

M. Ferréol Butavand, Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics, a fait parvenir au Bureau Hydrographique une lettre de condoléances au nom du Gouvernement Monégasque.

M. Charles Saytour, Secrétaire en Chef du Département de l'Intérieur, a présenté à M<sup>me</sup> Niblack, les condoléances du Ministre d'Etat.

M. le Secrétaire d'Etat Roussel-Despieres, Directeur des Relations Extérieures et des Services Judiciaires, a exprimé à M<sup>me</sup> Niblack ses respectueuses condoléances. Il a également fait présenter ses condoléances personnelles et celles de ses Services au Comité de Direction du Bureau Hydrographique International.

Le Conseil National, en l'absence de son Président, a délégué M. Michel Fontana, Vice-Président, et la Municipalité, en l'absence du Maire et du Premier Adjoint, a également délégué M. Etienne Crovetto, Deuxième Adjoint, et M. François Devissi, Troisième Adjoint, qui se sont rendus au domicile du défunt et ont déposé leurs cartes au Bureau Hydrographique International.

Une cérémonie privée a eu lieu, jeudi dernier, au domicile mortuaire, les prières furent dites par le Pasteur de l'Eglise Evangélique de Nice. Autour de M<sup>me</sup> Niblack se tenaient le Capitaine de vaisseau Tonta, Directeur du Bureau Hydrographique International; M. Ferréol Butavand, Conseiller de Gouvernement, remplaçant S. Exc. le Ministre d'Etat, absent de la Principauté; M. Charles Saytour, Secrétaire en Chef du Département de l'Intérieur, représentant le Gouvernement Monégasque; M. le Secrétaire d'Etat Roussel-Despieres, Directeur des Relations Extérieures et des Services Judiciaires; M. Amstrong, Consul des Etats-Unis, et quelques amis intimes.

La levée du corps a été faite à 14 h. 30 de l'après-midi. Le cercueil a été placé dans un fourgon automobile et de nombreuses voitures particulières suivaient le cortège funèbre qui s'est dirigé directement vers la gare de Monaco.

Le regretté défunt étant Grand-Officier de l'Ordre de Saint-Charles, à l'arrivée du cortège funèbre, une Compagnie de Carabiniers a rendu les honneurs sous les ordres du Lieutenant Garrus.

A la gare, se trouvaient: M. Ferréol Butavand, Conseiller de Gouvernement, remplaçant S. Exc. le Ministre d'Etat; M. Charles Saytour, Secrétaire en Chef du département de l'Intérieur, représentant le Gouvernement Monégasque; M. le Secrétaire d'Etat Roussel-Despieres, Directeur des Relations Extérieures et des Services Judiciaires; M. Paul Noghès, Secrétaire particulier de LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre; M. Armstrong, Consul des Etats-Unis; le Capitaine Tonta, Directeur du Bureau Hydrographique International; le Capitaine Albert, Secrétaire adjoint, le Commandant Bowles et le personnel du Bureau Hydrographique International; une délégation avec drapeau de la « Riviera Legion Américaine »; des amis personnels du défunt, etc.

Le cercueil, recouvert du drapeau étoilé, a été placé dans un fourgon, pendant que les clairons sonnaient « Aux Champs ».

Le corps a été aussitôt dirigé vers Cherbourg, où il a été embarqué samedi sur le croiseur américain *Raleigh* qui le transporte à Arlington (Washington) où l'inhumation se fera dans un caveau de famille.

## VARIÉTÉS

### PARMI LES FLEURS

*A travers les jardins. — Un commerce prospère. — L'art de l'horticulteur. — Particularités des fleurs. — Couleurs et parfums. — Le cauchemar des chanteurs. — Les symboles.*

Le printemps a beau nous faire grise mine, le soleil a beau jouer à cache-cache dans la nuée, l'été nous donne toujours ses fleurs: le velours de ses roses, la soie de ses œillets, le satin de ses pivoines et la mousseline de ses jasmins. Un auteur étranger a écrit que la France était le jardin du monde. Peut-être nous a-t-il flattés; mais il n'en est pas moins certain qu'avant la guerre, les cultures florales entraînaient pour cent cinquante millions dans les recettes de notre commerce et la production n'a fait que croître depuis lors. De la banlieue parisienne à la côte méditerranéenne, cent régions se partagent la spécialité de telle ou telle essence: pâquerettes et pensées de la vallée de Chevreuse, muguet de la forêt de Rambouillet et de tant d'autres, roses et œillets de Grasse, violettes de Toulouse, mimosas de l'Ouest et du Midi, lavande provençale, gentiane auvergnate; l'énumération n'en finirait pas. Sait-on que les Halles de Paris, à elles seules, vendent chaque année 30 millions de roses, 72 millions d'œillets, 6 millions de bouquets de violettes, sans parler des mille variétés diverses dont la palette de la fleuriste est couverte.

Ce qui peut surprendre les profanes, c'est que des fleurs dont la durée normale de récolte est très limitée, puissent être offertes sinon d'une façon constante, du moins pendant une longue période de l'année. L'art de l'horticulteur est plein de ressources à cet effet; il lui permet de produire à contre-saison, presque à son gré, par le forçage calorique, c'est-à-dire par le chauffage des boutures sous châssis ou dans les serres. En outre depuis une vingtaine d'années, on use d'un procédé qui consiste à soumettre les jeunes plantes à l'action de l'éther ou du chloroforme, dans des conditions telles qu'elles deviennent aptes à produire au bout d'un délai très raccourci. On ne répond jamais assez vite ni assez bien aux exigences de la clientèle chez nous où les fleurs sont l'objet d'un véritable culte dans toutes les classes de la société, culte qui remonte d'ailleurs à l'antiquité la plus lointaine. Les anciens effeuillaient des roses sous leurs pas et dans leurs breuvages et l'histoire a conservé le souvenir des fastes florales du dix-huitième siècle.

Les fleurs ont des particularités curieuses dont nous voulons citer quelques-unes. Indiquons d'abord que les trois-quarts d'entre elles sont blanches, jaunes ou rouges. Ainsi sur mille espèces, on compte 284 blanches, 226 jaunes, 220 rouges, 144 bleues, 72 violettes, 36 vertes, 12 orangées, 4 brunes et 2 noires. Ajoutons aussi que la fleur odorante est une exception. En effet, il n'y en a qu'une sur dix et ce sont, proportionnellement, les fleurs blanches, puis rouges, puis violettes, oranges et brunes qui dégagent un parfum; les noires sont absolument inodores. Enfin, 175 fleurs blanches offrent des parfums agréables contre 12 mauvais; les rouges 76 contre 9; les jaunes 61 contre 4, les bleues 23 contre 7, les violettes 17

contre 6 et les vertes 10 contre 2. Les orangées présentent deux mauvaises odeurs contre une bonne.

A propos des parfums de fleurs, sait-on que certains d'entre eux possèdent des propriétés curieuses? S'il en est qui causent une torpeur redoutable à ceux qui les respirent par contre un savant bactériologiste a démontré que les vapeurs émises par la plupart des essences étaient des antiseptiques puissants. D'après lui, le bacille de la fièvre typhoïde serait tué en douze minutes par l'extrait de canelle, en 45 par la verveine de l'Inde, en 75 par l'origan. Mais ils ont des effets bien autrement singuliers, notamment au point de vue aphrodisiaque et aussi sur la voix humaine. La plupart des chanteurs en ont été plus au moins victimes et ont remarqué que le lys, le mimosa, la violette, la tubéreuse, la jacinthe et certains parfums artificiels avaient la plus fâcheuse influence sur les organes vocaux au point d'aller jusqu'à l'aphonie complète.

Le regretté docteur Cabanès, mort il y a quelque temps, avait, à ce sujet, entrepris une enquête auprès d'un certain nombre d'artistes. Tous lui avaient confirmé les fâcheux effets des parfums. Marie Sasse, M<sup>me</sup> Krauss, Christine Nilson, Emma Calvé, Delmas, Faure avaient été unanimes pour lui dénoncer les méfaits de la violette et du lilas blanc. Une artiste de l'Opéra, M<sup>me</sup> Richard, qui fut professeur de chant, avait dû interdire formellement à ses élèves de porter le moindre bouquet à leur corsage.

Ces petits désagréments n'enlèveront rien, d'ailleurs, au charme des éclosions printanières et les fleurs, quelles qu'elles soient, nous plairont toujours par leur odeur, par la splendeur de leurs couleurs et par leurs poétiques symboles. Car chacune d'elles a une signification que les amoureux connaissent bien. La rose blanche, c'est la candeur; la rouge, la volupté; la verveine et le lis blanc, la pureté; la marguerite, l'innocence et l'oracle que consultent les âmes inquiètes; le liseron, la faiblesse; l'aubépine, l'espérance; la belle de jour, la coquetterie; le glaïeul, l'hortensia, le nénuphar, la froideur et l'indifférence; le souci, la jalousie; l'œillet rouge et la capucine, l'amour violent; la pensée, le souvenir; le basilic, la pauvreté; l'anémone, l'abandon.

Les politiciens ont voulu accaparer les fleurs et les prendre pour emblème; c'est ainsi que les royalistes choisirent le lis, les bonapartistes la violette, les boulangistes l'œillet rouge, les socialistes l'églantine pourpre et le coquelicot, les libre penseurs l'immortelle sanglante. Mais les fleurs ont fait la nique aux uns et aux autres et elles ne sont en fin de compte et ne seront jamais que des merveilles créées pour la joie de tous les yeux.

ROBERT DELYS

## LISEZ

### JARDINS ET BASSES-COURS

*Le plus de Conseils pratiques*

*Pour le moins d'Argent dépensé*

Un an, 24 numéros: 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6<sup>e</sup>)

**INSERTION ET AVIS**

prévus par Ordonnance Souveraine  
du 25 avril 1929, n° 880.

Le sieur GASTON Joseph-Martial, dit VUIDET, de nationalité monégasque, né à Monaco, le 21 juillet 1885, domicilié de droit à Monaco et résidant à Marseille, 84, rue de la République, avant de formuler aux formes de droit une demande en changement de nom, donne avis, conformément aux articles 2 et 6 de l'Ordonnance Souveraine du 25 avril 1929, précitée,

A toutes personnes intéressées, qu'aux termes de son instance en changement de nom, il demande à s'appeler VUIDET Gaston-Joseph-Martial, et que dans le délai de six mois qui suivra la dernière insertion prescrite, toute personne qui se considérera comme lésée par le changement de nom demandé pourra élever opposition contre la dite demande auprès de M. le Directeur des Services Judiciaires de la Principauté de Monaco.

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**Avis de remboursement anticipé  
des bons P.-L.-M. 7 % 1926-1941**

La Compagnie a décidé de rembourser au pair par anticipation, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1929, la totalité des bons 7 % 1926-1941 en circulation. Ces bons cesseront de produire intérêt à partir de cette date.

Par titre remboursé, la Compagnie paiera, en sus de la somme de 500 francs, la portion de coupon courue au 30 septembre 1929, soit 8 fr. 75 par bon nominatif ou 8 fr. 10 par bon au porteur.

Toutefois jusqu'au 30 septembre 1929 au plus tard, les porteurs de bons 7 % 1926-1941 pourront échanger, aux guichets de la Compagnie, leurs titres contre des obligations P.-L.-M. 5 % de 1.000 francs cédées à 841 francs l'une, jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1929.

Les bons seront repris pour leur valeur de remboursement au 1<sup>er</sup> octobre 1929 augmentée d'une bonification de trois francs par titre.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire de la Compagnie P. L.-M., 88, rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>me</sup>).

**LES ANNALES**

Une comédie en un acte: *Biens oisifs*, de M. Claude Roger-Marx ; le début d'un roman inédit de M. Paul Haurigot: *Cavalier seul*; une étonnante relation de la révolution en Afghanistan, tracée par un témoin oculaire; un chapitre de *La Jeunesse d'Alexandre Dumas*, par Gérard Bauer; des articles d'Yvonne Sarcey, d'André Billy, de Charles Nordmann, de Benjamin Crémieux; la suite de *La Clairière*, de Constantin Weyer; des échos littéraires, des photos, des dessins... Voilà ce qu'offrent les *Annales* dans leur numéro du 15 août.

En vente partout : 2 fr. 50.

**Le Dessin  
est aujourd'hui à la portée de tous**

Vous aimez le dessin, vous avez donc des aptitudes qui vous permettraient de le pratiquer.

Vous croyez que le dessin est un don qui ne s'acquiert pas.

C'est là une idée fautive, imputable à la façon dont on enseigne le dessin.

Il a été créé une méthode unique permettant à tous d'apprendre à dessiner très rapidement et même d'atteindre un but pratique et rémunérateur.

Demandez notre luxueux album illustré entièrement par nos élèves et contenant tous renseignements.

Cet album est envoyé gratuitement sur demande.

**Ecole A. B. C. de Dessin, Studio P  
12, rue Lincoln, Paris 8<sup>e</sup>**

**ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES  
Serrurerie - Ferronnerie**

SOUDURE AUTOGENE

**Antoine MUSSO**

3, Boulevard du Midi - MONTE-CARLO

— Téléphone 3-33 —



**Minerva**

**Quatrième Année**

**Le plus grand Hebdomadaire  
Féminin paraissant en France**

Ses pages en héliogravure donnent chaque semaine une documentation complète sur la *Mode du jour*. Tenu au courant du mouvement *Littéraire, Artistique et Théâtral*, accordant au *Cinéma* une place importante, possédant une *Page Financière*, une *Page Politique* ainsi qu'une *Page de Puériculture*, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes

— un succès sans précédent —

**Son Prix Littéraire Annuel  
et ses Nombreux Concours**

**Le Numéro: 1 franc**

(Spécimen Gratuit sur demande)

2, Rue de Clichy, 2 -- Paris

F. FOUSSARIGUES  
Directeur général

**ÉLECTRICITÉ**

**G. BARBEY**

**MONTE-CARLO**

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout » fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier

L'Argus, édite l'Argus de l'Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Étranger.

MONTE-CARLO

**SAISON DE BAINS DE MER**

La Nouvelle Plage de Monte-Carlo

**MONTE-CARLO BEACH**

**Piscine Olympique**

UN SERVICE DE CAR-AUTOMOBILE  
DESSERT L'ETABLISSEMENT

et part toutes les demi-heures  
:: de la place du Casino ::

— RESTAURANT —

**POUR LOUER OU ACHETER**

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés  
TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

**AGENCE MARCHETTI** 33<sup>e</sup> ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

Attirer et retenir la clientèle, lui réserver bon accueil, lui donner satisfaction; rester en contact permanent avec elle, la visiter souvent, lui rendre le maximum de service pour le minimum de temps: tel est le souci constant du

**CRÉDIT FONCIER DE MONACO**

Escompte de Bons de la Défense Nationale  
toutes échéances.

**APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES  
CHAUFFAGE CENTRAL**

**H. CHOINIÈRE**

18, B<sup>o</sup> DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

BULLETIN

DES

**OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR****Titres frappés d'opposition.**

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 27 décembre 1928. Onze Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 5259 à 5261 inclus, 5263, 5264, 92447 à 92452 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 1<sup>er</sup> février 1929. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 031210.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 8 août 1929. Treize Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 33039 à 33043 inclus, 43982 à 43989 inclus.

**Mainlevées d'opposition.**

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 novembre 1928. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22191.

**Titres frappés de déchéance**

Le Gérant: LOUIS AURÉGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1929.